

Accompagnants à domicile

Soutien aux proches
de personnes atteintes
d'Alzheimer ou
d'une autre forme
de démence



Accompagnants à domicile

informations: 022 807 05 65 et 022 723 23 33

accompagnement@ge.prosenectute.ch

But de ce service: soulager les proches aidants en prenant soin, à leur place, de leur parent malade pendant quelques heures par semaine.

Pour qui? Pour les proches, ce service offre un répit dans la prise en charge d'un parent atteint par la maladie. Il consiste à proposer aux familles, après une évaluation de leurs besoins, la présence régulière d'un accompagnant à domicile pour quelques heures par semaine.

Rôle de l'accompagnant: créer des moments de plaisir avec la personne atteinte, en proposant des activités ensemble: promenade, sortie au tea-room, écouter de la musique, regarder des photos, confectionner un gâteau, jouer aux dominos, etc. Le but est d'offrir une présence sécurisante, mais aussi stimulante, qui tienne compte de la personnalité, des goûts et des possibilités de la personne concernée.

Qui sont les organisateurs? Ce service est issu d'un partenariat entre l'Association Alzheimer Genève et Pro Senectute Genève. Ces deux institutions forment, encadrent et supervisent les accompagnants.

Deux coordinatrices assistantes sociales offrent soutien, conseils, informations et suivi social aux familles, selon leurs besoins.

Le tarif est de 26.- l'heure, reconnu par le SPC.